

Attestation de consultation et consentement

En vue d'un examen génétique

Attestation à remplir en trois exemplaires (pour le patient, le médecin et le laboratoire), à joindre avec le prélèvement et le bon de demande d'examen. Sans un dossier complet, l'examen ne pourra être réalisé.

Attestation de consultation

Décret n° 2008-321 du 4 avril 2008 - arrêté du 27 mai 2013

Je soussigné, Docteur en Médecine, conformément aux articles R.1131-4 et R. 1131-5 du code de la santé publique, certifie avoir reçu en consultation ce jour né(e) le ... / ... /, afin de lui apporter les informations sur les caractéristiques de la maladie recherchée, des moyens de la détecter, des possibilités de prévention et de traitement.

Fait à le ... / ... /

Signature

Formulaire de consentement éclairé

Conformément aux articles R.1131-4 et R.1131-5 du code de la santé public

Je soussigné(e) né(é) le ... / ... /

- Donne mon accord à la réalisation d'études génétiques réalisées sur mon prélèvement
- Donne mon accord à la réalisation d'études génétiques réalisées sur le prélèvement de mon enfant mineur ou d'une personne majeure sous tutelle :
..... né(e) le ... / ... /
- Donne mon accord pour que la partie du prélèvement non utilisée soit à la disposition de la communauté scientifique à des fins de recherche biomédicale
- M'oppose à ce que la partie du prélèvement non utilisée soit à la disposition de la communauté scientifique à des fins de recherche biomédicale

Fait à le ... / ... /

Signature